

Une foi commune

Du 20 au 23 février, Saint-Maurice sera le lieu privilégié d'une rencontre avec les chrétiens du Moyen-Orient 16



A pied dans le vignoble

Le voile se lève sur le projet des chemins du vignoble valaisan, dont l'inauguration est prévue en 2004. Présentation..... 14

Le Valais, champion du monde !

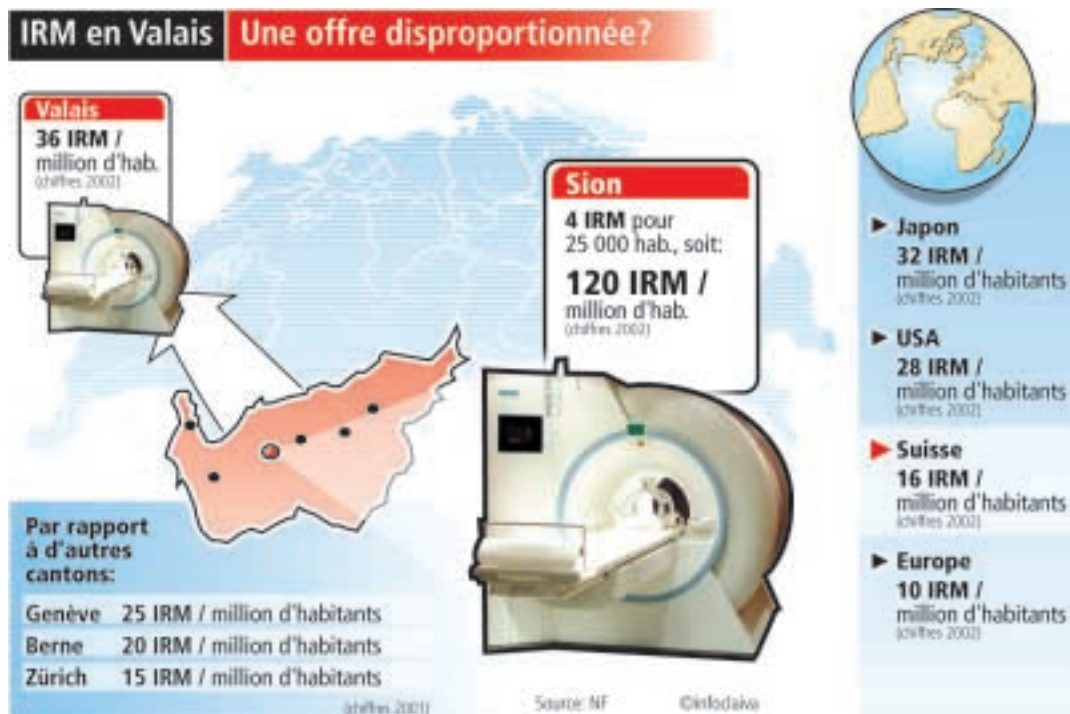
Avec neuf appareils d'imagerie par résonance magnétique (IRM), le Valais possède la plus grande concentration au monde. Quelles conséquences sur l'augmentation des coûts de la santé ?

En Valais, on n'a pas de pétrole, mais on a des IRM. Pour être précis, les 270 000 Valaisans disposent de neuf appareils d'imagerie par résonance magnétique (IRM). Cela fait du canton le champion du monde avec 36 IRM pour 1 million d'habitants. Pour info et en comparaison, Zurich en possède 18, Berne 19 et Genève 10 (voir infographie). Brigue, Viège, Sierre, Martigny et Monthey en possèdent chacun un. La palme pour la capitale qui revendique à elle toute seule 4 IRM. Un à l'hôpital – le seul payé par l'Etat – et trois dans deux cabinets privés différents. Sion dispose ainsi de 120 IRM par million d'habitants, soit largement, le taux le plus élevé du monde...

Ces appareils qui nécessitent un investissement élevé – entre 1,5 et 2 millions pièce – provoquent-ils des dépenses élevées. «Malgré le fait qu'il y ait neuf IRM actuellement en Valais, (le dernier a été inauguré hier à Monthey), on peut relever que les coûts ambulatoires de la santé en Valais sont restés parmi les plus bas de Suisse», indique le docteur Dominique Fournier, médecin-radiologue. Ce dernier est très actif en Valais puisque c'est lui qui se trouve derrière trois IRM dans le canton. Ceux de Viège et Monthey, sans parler de l'IRM installé dans son cabinet à Sion.

Luxe superflu ?

N'est-ce pas trop? Le Valais médical a-t-il vraiment besoin de tout ce luxe? «Pourquoi pas, répond le docteur Fournier, c'est une technologie d'avant-garde, en plein essor, comme le scanner il y a 25 ans, duquel on disait qu'un seul suffirait pour le Valais. La question est de savoir s'il est adéquat d'investir dans ce qui est le premier avantage de l'IRM, l'absence d'irradiation. Sait-on que le



scanner est la principale cause d'irradiation actuellement? Par ailleurs, l'IRM n'a pas son pareil pour constater immédiatement l'absence de pathologie ou la présence d'une affection. Cette dernière peut alors bénéficier de soins appropriés avec diminution de la durée des séjours hospitaliers (coûts directs) et des périodes d'arrêt de travail inutiles (coûts indirects).»

L'offre crée la demande?

Certes, mais avec un prix de 600 à 800 francs la séance, ce n'est pas donné. Et si l'offre – neuf IRM en Valais – créait une demande excessive? Sous-entendu, une fois contracté, le montant de 1,5 et 2 millions de francs investi pour l'installation d'un IRM tout neuf, le médecin se doit bien de forcer un peu sur le nombre d'exams?

«C'est absolument faux, s'insurge le docteur Fournier, le radiologue ne peut multiplier les examens IRM; les pa-

tients lui sont envoyés par les médecins traitants, pour l'IRM comme pour les autres examens radiologiques. Le tarif est connu, fixé par convention entre la Société médicale et les assureurs, avalisés par l'Etat. Ils sont comparables entre les hôpitaux et les privés, et, heureusement pour les Valaisans, nettement plus bas que dans les autres cantons romands.»

De plus, selon diverses études, les analyses de type IRM ne représenteraient que 1% des remboursements des caisses-maladie en Suisse, soit une goutte d'eau dans un océan. Pas de quoi mettre sur le dos des IRM toute la hausse des coûts de la santé. En comparaison, les échocardiographies réalisées aux Etats-Unis représentent un montant deux fois plus élevé que pour l'ensemble des examens d'IRM.

Virage raté?

Pour une fois, le Valais se trouve donc à la pointe de la tech-

nologie. Tant mieux pour sa population. Mais on aurait pu planifier l'installation de ces IRM pour éviter d'en avoir neuf? Un dans chaque région, Haut, Centre et Bas-Valais auraient suffi par exemple. Une tentative a été faite, en 1999, sous l'ère Bodenmann, pour limiter leur nombre. La proposition a été balayée en commission. Autre virage raté, une collaboration entre secteur public et privé. «C'est vrai qu'il n'y a pas eu de concertation au départ, mais ce n'est plus le cas actuellement. En effet, nous avons initié la collaboration public-privé à Viège et Monthey, en louant des locaux dans l'hôpital pour y installer un appareil haut de gamme au bénéfice des patients, sans frais pour les citoyens et les hôpitaux», observe le docteur Dominique Fournier.

Ainsi depuis 1992, date de l'arrivée du premier IRM en Valais neuf appareils ont été installés. Tous, à part celui de l'hôpital de Sion, ont été fi-



Pierre Loison (directeur de l'hôpital du Chablais), le conseiller d'Etat valaisan Thomas Burgener, Antoine Lattion (préfet du district de Monthey), écoutent les explications du Dr Dominique Fournier (de gauche à droite).

Inauguration officielle à Monthey

Installé depuis peu à l'hôpital du Chablais, site de Monthey, un système d'imagerie par résonance magnétique a été inauguré hier soir. La manifestation s'est déroulée dans les locaux du service de radiologie, en présence du conseiller d'Etat valaisan Thomas Burgener, chef du Département de la santé, des affaires sociales et de l'énergie. Etaient aussi présents le Dr Georges Dupuis, médecin cantonal valaisan, Antoine Lattion, préfet du district de Monthey, ainsi que Pierre Loison, directeur de l'hôpital du Chablais. Pour mémoire (Le Nouvelliste du 10 décembre 2002), ce genre d'appareillage étant onéreux, un investissement public aurait été difficile à réaliser. Raison pour laquelle une entente a été passée avec le Dr Dominique Fournier, de l'Institut de radiolo-

gie de Sion, pour financer le nouvel outil. Celui-ci a coûté deux millions de francs. Auxquels il convient d'ajouter le montant consacré à l'aménagement des locaux (700 000 francs). «Le Chablais propose le plus grand bassin de population pour une IRM en Valais», s'est plu à relever le Dr Fournier pour qui «une telle installation constitue une technologie de pointe en constante évolution». «L'appareil – qui ne produit pas de radiations – permet une qualité de diagnostic bien meilleure que certaines autres méthodes», estime le praticien. Quant à Thomas Burgener, il constate: «Si le Valais peut s'inscrire au Guinness Book des records quant au nombre d'IRM qu'il possède (n.d.l.r.: 9 en tout), il n'en demeure pas moins qu'un tel appareil se justifie totalement dans le Chablais.»

Yves Terrani

nancés par des privés qui ont à chaque fois créé des sociétés anonymes. L'Etat aurait-il dû intervenir alors qu'il ne les finance pas? Difficile d'y répon-

dre. De toute façon, il est trop tard. Les «bêtes» sont installées, autant les utiliser pour améliorer la santé des Valaisans. Pascal Vuistiner